





Un mois d'activités du CCRE


6/10 (Bruxelles): Grâce à l'action de lobbying entreprise notamment par le CCRE, la Commission européenne va inclure une série de critères permettant de déterminer la validité de stratégies pour le développement local dans son règlement sur l'avenir de la **politique de cohésion** européenne. Le CCRE salue également l'intégration de dispositions détaillées sur les stratégies de développement local et les contrats de partenariat, qui devraient assurer une plus grande implication des pouvoirs locaux dans le développement et la mise en œuvre des programmes opérationnels.  Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org

10/10 (Bruxelles): Le CCRE accueille Axelle Griffon au bureau de Bruxelles comme responsable intérimaire du Bureau de la **Convention des maires**. Contact: axelle.griffon@eumayors.eu

13/10 (Bruxelles): A l'issue d'une année de dialogue avec la Commission européenne et à l'occasion d'une réunion avec le commissaire européen pour le développement, Andris Piebalgs, **PLATFORMA** salue l'adoption d'une approche prenant en compte les acteurs concernés pour les questions générales relatives au développement, comme la gouvernance et la croissance inclusive. Cette approche, présentée dans la communication de la Commission « *Un programme pour le changement* », met les pouvoirs locaux et régionaux en très bonne place sur le programme de développement de l'UE, ce qu'avait recommandé PLATFORMA depuis le tout début.  Contact: lucie.guillet@ccre-cemr.org

18-20/10 (Strasbourg): A l'occasion de sa 21^{ème} session, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a fait part de son objectif d'améliorer l'intégration de la Charte européenne de l'**autonomie locale** dans les législations nationales des Etats membres. Dès lors, le Congrès invite les associations nationales à opérer une surveillance des législations nouvelles et à maintenir un dialogue avec les gouvernements nationaux afin qu'ils soient en conformité avec les dispositions de la Charte.  Contact: boris.tonhauser@ccre-cemr.org

19/10 (Bruxelles): Tout en accueillant très positivement les mesures ambitieuses de l'UE visant une augmentation de l'**efficacité énergétique** de 20% en 2020, le CCRE rejette cependant l'objectif obligatoire imposé aux pouvoirs publics de rénover 3% de la surface totale des édifices publics. C'est ce que déclarait Alexander de Roo, président du réseau de l'énergie du CCRE, à l'occasion d'une réunion du groupe de travail du Parti populaire (PPE) du Parlement européen.  Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org

21/10 (Bruxelles): Le CCRE estime que la Commission européenne devrait simplifier les futurs règlements sur les aides d'état portant sur les **services d'intérêt économique générale** (SIEG) et faciliter la présentation des dossiers afin que les candidats ne doivent pas faire appel aux services coûteux de consultants et d'avocats. Certes, dans sa réponse à la consultation sur les nouveaux textes relatifs aux aides d'Etat, le CCRE prône un régime qui distingue les services fournis sur une petite et sur une grande échelle, et par ailleurs demande à la Commission de clarifier la distinction entre SIEGs et services à caractère non-commercial.  Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org

21/10 (Lyon): Les pouvoirs locaux et régionaux ont exprimé leur souhait d'améliorer la coordination et la coopération avec les institutions nationales, européennes et internationales afin d'arriver à une véritable réduction des émissions de gaz à effet de serre, de créer une économie à faible émission de carbone, et de s'adapter aux conséquences du **changement climatique**. Ce souhait a été exprimé à l'occasion de la Conférence européenne des régions pour le climat qui s'est clôturée par la signature de la « *Déclaration de Lyon* ». ⓘ Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org


21/10 (St. Pölten): Les stratégies de développement local doivent être reconnues comme des priorités au sein des futurs programmes opérationnels dans le domaine de la cohésion afin que toutes les régions, urbaines ou rurales, soient traitées de la même manière et que les mesures d'accompagnement se concentrent sur leur potentiel de développement. C'est ce qu'indiquait Carola Gunnarsson, rapporteur du CCRE sur la politique territoriale et de cohésion lors d'un sommet des territoires européens sur la future de la **politique de cohésion** de l'UE. Elle soulignait également la nécessité d'impliquer toutes les sphères de gouvernement dans les contrats de partenariat afin d'assurer la réussite de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes opérationnels. ⓘ Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org


25/10 (Strasbourg): La prochaine réforme des directives sur les **marchés publics** doit se concentrer un objectif principal, à savoir assurer une utilisation efficace des fonds publics lors de l'achat de biens ou de services. Cette utilisation efficace devrait permettre d'opter pour une offre plus avantageuse du point de vue économique, sans exclure la prise en compte du prix le plus bas comme critère décisif. A ce propos, la résolution du Parlement européen sur la modernisation des marchés publics ⓘ reflète largement la position du CCRE sur le sujet, ⓘ dont son document sur les marchés publics électroniques. ⓘ Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org

25/10 (Varsovie): Le **développement urbain-rural** est une stratégie d'investissement cruciale et, dès lors, les pouvoirs locaux et régionaux doivent disposer d'instruments européens afin de faciliter les synergies entre les zones urbaines et rurales. C'est ce qu'indiquait le rapporteur du CCRE pour la politique territoriale et de cohésion, Carola Gunnarsson, lors de la conférence à haut-niveau sur les « *instruments efficaces en faveur du développement territorial* » organisée par la présidence polonaise de l'UE. Elle a également fait référence au développement local placé sous la responsabilité de la communauté comme un excellent point de départ visant à assurer la coordination entre le développement rural et la politique de cohésion. ⓘ Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org


27/10 (Bruxelles): Les employeurs et les syndicats des municipalités sont préoccupés par l'évolution économique et sociale actuelle au sein de l'UE, car elle met en danger la fourniture de services publics, notamment par les collectivités locales et régionales, qui sont confrontées à une diminution toujours plus importante de leurs ressources. C'est le contenu d'une déclaration conjointe de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) et de la Plateforme des employeurs du CCRE, sur l'impact de la **crise économique** sur les services publics locaux et régionaux. ⓘ Contact: christina.dziewanska-stringer@ccre-cemr.org

27-28/10 (Cádiz): Les **directeurs et les secrétaires généraux** des associations membres du CCRE se sont réunis pour un échange avec Dexia et NALAS sur les conséquences de la crise sur les pouvoirs locaux et régionaux à travers l'Europe et pour discuter des négociations du cadre financier pluriannuel avec Patrizio Fiorilli, porte-parole du commissaire européen au budget. Les autres points clés à l'ordre du jour étaient le programme de travail 2012 du CCRE ainsi que les 25^{èmes} Etats généraux qui auront lieu à Cádiz, en Espagne, du 26 au 28 septembre 2012. Contact: nina.holbrook@ccre-cemr.org

31/10 (*Istanbul*): Il est temps d'aller au-delà de la question de l'intégration des migrants et de considérer l'inclusion sociale par le biais de la citoyenneté active ainsi que d'une politique d'intégration active et positive. Ce concept élargi a été présenté et débattu à l'occasion de la réunion du réseau des villes en faveur d'une **politique locale d'intégration** (CLIP). Les participants ont également échangé leurs points de vue sur leurs expériences en termes de politiques interculturelles.  Contact: christina.dziewanska-stringer@ccre-cemr.org


31/10 (*Bruxelles*): Le CCRE est devenu promoteur officiel de la **Convention des maires**, mobilisant ses nombreux membres à s'investir dans le domaine de l'énergie et du climat, de promouvoir la Convention et d'apporter un soutien aux signataires. Il va poursuivre son rôle actif au sein du Bureau de la Convention des maires, en assumant la responsabilité des relations avec les promoteurs de la Convention et la coordination des requêtes portant sur les événements.  Contact: christina.dziewanska-stringer@ccre-cemr.org

Activités en cours

Le CCRE fait actuellement du lobby auprès de la commission du Parlement européen sur l'industrie, la recherche et l'énergie (ITRE) sur la proposition de directive de la Commission européenne sur l'**efficacité énergétique**. Le vote de la commission parlementaire est prévu pour le 24 janvier 2012.  Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org

Le calendrier CCRE¹


7/11 (*Bruxelles*): Réunion du groupe de discussion ciblée du CCRE sur l'avenir de la **politique de cohésion**. Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org

12/12 (*Bruxelles*): Conférence intitulée « **Gouvernance en partenariat – Unis pour construire une Europe plus forte** », organisée par le CCRE en collaboration avec l'ARE, la CRPM et EUROCITIES.  Contact: nina.holbrook@ccre-cemr.org

12-13/12 (*Bruxelles*): Réunion du **Comité directeur du CCRE** et dernière manifestation festive du 60^{ème} anniversaire de l'Europe des territoires, hébergée par l'Union des villes et communes belges. Contact: nina.holbrook@ccre-cemr.org

18/11 (*Bruxelles*): Réunion informelle de **PLATFORMA** sur la politique de voisinage dans le sud de l'Europe. Contact: lucie.guillet@ccre-cemr.org

29/11 (*Bruxelles*): Cérémonie annuelle de la **Convention des maires** organisée avec le soutien actif du CCRE.  Contact: axelle.griffon@eumayors.eu

29/11 (*Bruxelles*): Séminaire sur « le **développement local** comme un pilier essentiel des politiques territoriales intégrées de l'UE post-2013 » organisé par le CCRE en collaboration avec COSLA et l'AMR, avec le soutien de l'Intergroupe « URBAN » du Parlement européen.  Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org

Autres événements

6/11 (Bruxelles): Table-ronde sur « le partenariat et la **gouvernance à multi-niveaux** » dans le cadre de la réunion de la Commission européenne avec la société civile sur les propositions de loi pour la politique de cohésion de l'UE de 2014-2020. Contact: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org

09-10/11 (Bruxelles): Réunion entre **PLATFORMA**, des représentants de la société civile et la Commission et le Parlement européen afin d'étudier la mise en place d'un partenariat à long terme. Contact: lucie.guillet@ccre-cemr.org

24/11 (Poznań): Conférence à haut-niveau intitulée « *Approche intégrée au **développement** – vers une Europe intelligente, durable et inclusive* » dans le cadre de la réunion informelle des ministres en charge de la politique de cohésion de l'UE, de la cohésion territoriale et du développement urbain.¹ Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org

25/11 (Poznań): Réunion informelle des ministres en charge de la politique de cohésion de l'UE, de la **cohésion territoriale** et du **développement urbain**.¹ Contact: alessandro.proia@ccre-cemr.org

¹ Le calendrier du CCRE est disponible sur notre site: www.ccre.org